

L'ÉCHO DE LA CITÉ

LETTRE D'INFORMATION DE LA VILLE DE BAYONNE

Chemin de Saint-Etienne Modification des conditions de circulation et de stationnement

Bayonne, le 18 avril 2017

Madame, Monsieur, *Cher Bayonnais,*

Suite aux sollicitations de plusieurs riverains, la Ville de Bayonne étudie un aménagement du chemin de Saint-Etienne sur le tronçon compris entre l'avenue du Docteur Delay et l'avenue du 14-Avril, visant à modifier les conditions de circulation et de stationnement.

Il s'agit, soit de maintenir les conditions de circulation et de stationnement actuelles, soit d'instaurer un sens unique montant dans le tiers médian du chemin, la libération d'une demi-chaussée permettant de créer 25 places de stationnement. De part et d'autre de ce tronçon central, le double sens de circulation serait maintenu pour desservir les résidences riveraines.

La Ville de Bayonne souhaite connaître votre préférence sur les solutions proposées.

Aussi, vous trouverez au verso de cet *Echo de la Cité* un questionnaire destiné à recueillir votre avis et à retourner à la mairie de Bayonne.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de cette enquête.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Bien à vous.

Jean-René Etchegaray
Maire de Bayonne



Coupon-réponse à retourner au plus tard le 5 mai 2017

- Soit en l'envoyant à l'adresse postale suivante :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction générale des services techniques
1 avenue Maréchal Leclerc – BP 60004
64109 BAYONNE CEDEX
- Soit en le déposant à l'accueil de l'hôtel de ville, à l'attention de la **Direction générale des services techniques**
- Soit en le scannant et en l'envoyant à l'adresse courriel suivante : **dgst@bayonne.fr**

Proposition de modification des conditions de circulation et de stationnement du chemin de Saint-Etienne

Exprimez votre avis en cochant la case correspondante

Je préfère la solution 1 : maintien des conditions de circulation actuelles en double sens avec interdiction de stationnement (rappel par des panneaux de signalisation).

Je préfère la solution 2 : maintien du double sens de circulation en partie basse (entre l'avenue du Docteur Delay et le n° 40) et partie haute (entre le n° 50 et l'avenue du 14-Avril), et mise en œuvre, dans la partie centrale, d'une circulation en sens unique montant, avec création d'environ 25 places de stationnement.

Je propose une autre solution :

.....

.....

Je souhaite vous faire part des éléments suivants :

.....

.....

Je n'ai pas d'avis sur cette question

Afin de fiabiliser les résultats de ce questionnaire, nous devons nous assurer qu'il ne nous est adressé qu'une seule réponse par logement.

Aussi, nous vous invitons à nous indiquer vos coordonnées. Merci de votre compréhension.

Nom, Prénom :

Adresse (rue et étage) :

À Bayonne, le
Signature